

La Haye-Fouassière, le 27/03/2026

Objet : Convocation du Conseil municipal.

Mesdames et Messieurs membres du Conseil municipal,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du Conseil municipal qui se réunira le :

Jeudi 2 avril 2026 à 20 h
Espace Sèvria, 7 boulevard Bernard Verlynde, 44690 La Haye-Fouassière

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 mars 2026
- Désignation du secrétariat de séance
- Délibération 1 : Nombre et composition des commissions municipales
- Délibération 2 : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Délibération 3 : Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Délibération 4 : Désignation des membres du Comité Social Territorial (CST)
- Délibération 5 : Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
- Délibération 6 : Désignation du correspondant Défense et sécurité
- Délibération 7 : Désignation des membres de la CLI de la Faubretière
- Délibération 8 : Désignation des membres du conseil de l'école maternelle Le Petit Prince
- Délibération 9 : Désignation des membres du conseil de l'école élémentaire Charles Gifard

- Délibération 10 : Désignation des membres du conseil d'administration de l'école privée Saint-Joseph
- Délibération 11 : Désignation d'un représentant à Loire-Atlantique Développement SPL
- Délibération 12 : Désignation d'un représentant à TE44
- Délibération 13 : Désignation de représentants à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
- Délibération 14 : Désignation des membres du comité de jumelage
- Délibération 15 : Désignation d'un représentant au CLIC Vallée Clisson Sèvre et Maine
- Délibération 16 : Désignation d'un représentant à l'association SEMES
- Délibération 17 : Désignation des membres à la Maison Bleue
- Délibération 18 : Délégations du Conseil municipal au maire
- Délibération 19 : Indemnités de fonctions attribuées au maire, aux adjoints et aux des élus
- Délibération 20 : Frais des élus engagés dans l'exercice de leur mandat
- Délibération 21 : Désaffectation et déclassement du domaine public du bien immobilier, sis au 23 rue du Bois-Geffray
- Délibération 22 : Cession de la maison sise au 23 rue du Bois-Geffray

Comptant sur votre présence,

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations respectueuses.

Vincent MAGRÉ,
Maire

